



Un village uni pour demain
Saint-Bernard 2026

Aménagement du territoire **Anticipons ensemble l'avenir de notre village**

Chères Spinosiennes, chers Spinosiens,

Quel village voulons-nous pour demain ?

Jusqu'en 2019, Saint-Bernard a toujours su contenir son urbanisme avec moins de 10 nouvelles constructions par an. C'est cette maîtrise qui rend notre village si paisible et si attractif. Cette évolution douce nous a permis d'accueillir les nouveaux habitants tout en adaptant progressivement nos infrastructures.

Depuis 2020, le rythme des constructions s'est emballé, aussi bien sur les zones pavillonnaires que sur le centre du village, avec pour conséquence la création prévue (ou programmée) de plus de 200 logements. Actuellement, 2 immeubles sont en cours d'achèvement et des permis de construire sont accordés pour 4 immeubles supplémentaires.

A ce rythme, le nombre de logements sur notre commune aura doublé d'ici 10 ans, alors qu'aucune obligation légale ne nous impose une densification si importante.

Notre volonté est de reconsidérer la politique d'urbanisation du village en se posant les bonnes questions :

- Prenons-nous bien en compte les spécificités des terrains pour chaque construction ?
- Maîtrisons-nous l'artificialisation des sols et son impact sur les écoulements d'eau de pluie ?
- Laissons-nous construire sur des zones protégées, fragiles ou à risque ?

“ Nous souhaitons maîtriser le nombre de constructions sur notre commune.

Un village uni pour demain - Saint-Bernard 2026



Bélanda
TERACOL



Dominique
VAGINET



Le PLU est notre GPS territorial

Ensemble, programmons le bon itinéraire pour notre commune

Le saviez-vous ?

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), un GPS pour naviguer vers l'avenir

Comme un GPS nous guide sur la route, notre PLU nous aide à :

1. Définir notre destination : quelle commune voulons-nous pour demain ?
2. Choisir les meilleurs itinéraires : où et comment construire ?
3. Éviter les zones à risque : quels secteurs protéger ?
4. Anticiper les obstacles : comment nous adapter aux changements climatiques ?



Cadre réglementaire

Textes législatifs (Code de l'urbanisme, loi ALUR, loi Climat et Résilience...)

Documents supra-communaux (SCoT Val de Saône-Dombes...)



Études et diagnostics

Analyse réseaux, infrastructures et démographie, risques naturels et technologiques



Développement durable

Protection des espaces naturels et agricoles, biodiversité, changement climatique, énergies renouvelables

● Vous avez dit : “obligation de densification” ?

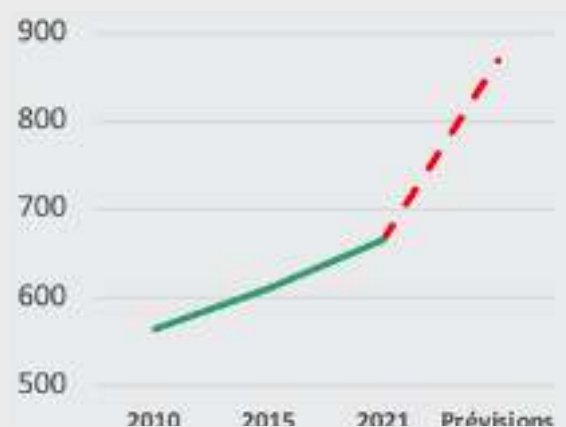
Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- Les directives nationales sont relayées au niveau territoire par le SCoT
- Le SCoT Val de Saône-Dombes applicable à Saint-Bernard a été approuvé en 2020
- Notre PLU doit être compatible avec ce SCoT qui a valeur normative supérieure

Pour Saint-Bernard, le SCoT prévoit une évolution douce avec 9 nouveaux logements en moyenne par an

→ Densification concentrée sur les communes présentant des infrastructures adaptées

● Evolution du nombre de logements à Saint-Bernard



(Source - INSEE - France Cadastre)

Quel village souhaitez-vous pour demain ?

Donnez-nous votre avis sur cet enjeu important



Nous contacter
contact@saintbernard2026.fr

